

MUNICIPALITÉ SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD



Extrait du Procès-verbal
ou copie de résolution

Corporation municipale Sainte-Sophie-de-Lévrard

À la séance ordinaire du conseil de la corporation municipale de Sainte-Sophie-de-Lévrard tenue ce mardi 18 novembre 2025, à 19h30 au 184-A Saint-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

Sont présents à cette séance : les conseillères, mesdames, Vanessa Robidas-Gravel et Cathy Michel, ainsi que les conseillers, messieurs Martin Jacques, Robert Desharnais, Mario Demers et Michel Demers tous formant quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Demers, maire. Assiste également à la séance, madame Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 7255-11-2025 INSCRIPTION À LA FORMATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL – MODE D'EMPLOI CCU PAR LA FQM

ATTENDU QUE depuis juin 2024, les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) doivent suivre une formation obligatoire pour se conformer à une exigence du projet de loi 16 venu modifier la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ATTENDU QUE cette formation apporte aux membres des CCU toutes les clés nécessaires à la compréhension de leur rôle et de leurs responsabilités, de manière simple, vulgarisée et concrète;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Mario Demers

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale à inscrire le nouveau membre M. Martin Jacques à la formation obligatoire auprès de la FQM au montant proposé de 160 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

EXTRAIT, COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
LE 19 NOVEMBRE 2025

Josée Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière